



SOMMAIRE

- ▶ SALADES : dégâts de limaces et de gibier. Présence de mildiou et de pucerons.
- ▶ POIREAU : la situation est saine. Très peu de thrips capturés sur les plaques bleues.
- ▶ OIGNON : dégâts de taupins et de mouches des semis.
- ▶ CHOUX : dégâts de gibier.
- ▶ POIS : Premier cas de mildiou dans l'Aisne. Présence faible de pucerons.
- ▶ Note nationale pollinisateurs.

SALADE

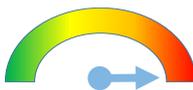
Réseau : 3 parcelles fixes

Stade : plantation à pommeison

Les cultures sont encore majoritairement bâchées donc à l'abri des ravageurs.

Limaces et dégâts de limace

Des dégâts de limaces et des limaces sont toujours présents à Haubourdin (59) et Ennetières-en-Weppes (59). A Calonne-sur-la-Lys (62), quelques dégâts sont aussi observés sous serre. **Les températures comprises entre 9 et 24°C et les quelques précipitations prévues dans les prochains jours lui seront favorables. Les voiles de forçage actuellement en place sur les cultures favorisent la présence de ce ravageur en créant des conditions qui lui sont favorables (humides, chaudes et à l'abri du vent).**



Limace (FREDON HdF)

Les limaces se développent à des températures comprises entre 9 et 20°C, la température optimale étant située autour de 15°C. Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide, d'où l'intérêt du piégeage pour évaluer le risque sur la parcelle : une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard ! Il est conseillé de mettre en place le piégeage avant le semis et de relever les pièges au moins une ou deux fois par semaine.

L'une des méthodes de piégeage les plus courantes est la pose de 4 pièges de 50 cm x 50 cm par parcelle (minimum conseillé). Ce modèle proposé par l'INRAE est constitué d'une face supérieure en aluminium qui joue le rôle d'écran thermique, d'une couche intérieure absorbante et d'une face inférieure en plastique micro-perforé. Ce piège permet de créer les conditions favorables pour que les limaces restent plus longtemps en surface et soient donc plus facilement observées. Une autre solution est de fabriquer le piège soi-même avec, par exemple, du carton ondulé recouvert d'une bâche plastique. L'observation des pièges doit se faire de préférence tôt le matin. Il est possible d'humidifier la terre sous le piège si celle-ci est trop sèche pour avoir de meilleurs résultats.

Seuils indicatifs de risque :

Cultures sensibles (laitues, choux, radis, navets, fraises et épinards) : **1 limace/m²**

Endive : **2 limaces/m²**

Alliacées (poireau, ail, oignon, échalote, ...) et haricot : **problème ponctuel** (source : étude menée en R&D par FREDON HdF)

Pois de conserve : dès présence significative de limaces du semis au stade plantule. Le risque est d'autant plus fort en cas de croissance lente des plantes. (source : UNILET)

Pour plus d'informations sur l'impact du choix des couverts végétaux en interculture sur les populations de limaces et d'auxiliaires, n'hésitez pas à consulter la fiche « Couverts végétaux en interculture : intérêts en terme de protection des cultures » synthétisant des résultats d'essais menés entre 2012 et 2016 dans les Hauts-de-France. Le document est consultable sur ce [lien](#).

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de la région Hauts-de-France.





Pour plus d'informations sur ce ravageur, n'hésitez pas à consulter la fiche « Comment lutter contre les limaces en maraîchage biologique ? ». Voici le [lien](#). Cette fiche a été réalisée dans le cadre du programme VETABIO (Valorisation de l'Expérience Transfrontalière en Agriculture BIOlogique) grâce au concours financier du FEDER et du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais pour le programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen.



Vous pouvez également consulter la note nationale BSV « Limaces : surveiller, prévenir les risques et privilégier les méthodes de lutte intégrée », dont voici le [lien](#).

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation de limaces : travailler le sol afin de détruire les populations ainsi que les sources d'alimentation ; gérer la culture intermédiaire et l'interculture (les CIPANs, les légumineuses et les céréales sont souvent favorables aux limaces, par exemple ; le choix du couvert et de la date de destruction doivent aussi être pris en compte) ; éviter les précédents favorables comme le colza ; le maintien d'un sol nu est défavorable aux limaces s'il ne fournit ni nourriture, ni abri ; éliminer les résidus de récolte ; favoriser les auxiliaires* (carabes, staphylins, cantharidés, sylphides, merle, grive, crapauds, hérissons, musaraignes, notamment)

*Pour favoriser les auxiliaires des cultures, il est conseillé de mettre en place des bandes enherbées, des haies, des talus, des bosquets ou encore des zones enherbées.

Il existe des produits de **biocontrôle** autorisés sur limaces.

Il s'agit des substances actives suivantes : phosphate ferrique et *Phasmarhabditis hermaphrodita*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

Dégâts de gibier

Des dégâts de gibier sont toujours présents à Ennetières-en-Weppes (59). Les lièvres percent les bâches pour grignoter le cœur des laitues. Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants.



Des **mesures prophylactiques** existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner.

Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.

Mildiou (*Bremia lactucae*)

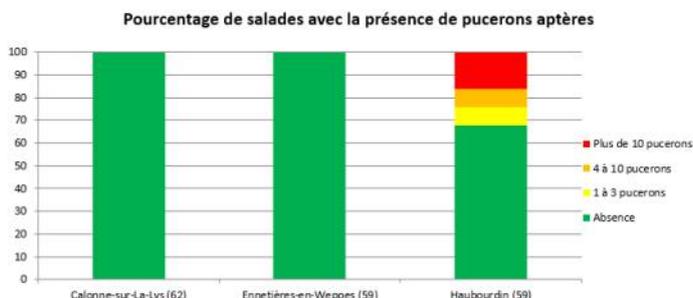
A Haubourdin (59), du mildiou est présent sur 12% des salades (principalement sur feuilles de chêne). Les voiles P17 augmentent la température et permettent la condensation donc ils maintiennent des conditions chaudes et humides. Les infestations sont possibles entre 5 et 20°C avec un optimum compris entre 10 et 15°C. Les conditions humides lui sont favorables pour s'implanter et se disséminer. Pour le moment, la pression reste faible mais il faudra surveiller l'évolution en fonction des conditions climatiques. Il existe des variétés résistantes mais elles sont rapidement contournées: les nouvelles combinaisons de gènes de résistance introduites dans les variétés sont dépassées au bout de quelques années. Des mesures prophylactiques existent : choix de parcelles aérées et bien drainées, inspection des plants à la réception, réduction des densités de plantation sur les planches, désherbage soigné (pour ne pas laisser la parcelle envahie de séneçons et laitérons qui sont hôtes de ce pathogène, irrigation le matin, destruction des résidus de cultures immédiatement après la récolte, débâchage précoce au printemps...



Mildiou (FREDON HdF)

Pucerons

Depuis la semaine dernière, les pucerons se sont développés à Haubourdin (59). Des œufs de coccinelle sont aussi présents. Pour le moment, la pression reste faible et quelques auxiliaires présents dans l'environnement. Les auxiliaires, tels que les coccinelles et les syrphes, jouent un rôle crucial dans la régulation des populations. Les températures annoncées pour les prochains jours varient entre 9 et 24 °C. Ces températures sont favorables à la reproduction des pucerons. Il reste important de surveiller régulièrement les cultures de salade pour détecter tout signe d'infestation de pucerons.



Pucerons sur salade (FREDON HdF)

Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)



La pression actuelle est faible, aucune ponte ou chenille n'ont été observées et les captures dans les pièges à phéromones restent faibles. Les températures modérées annoncées pour les prochains jours, peuvent être favorables à leur développement, mais le risque global reste faible en raison de l'absence de signes d'infestation. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles.

Il s'agit des substances actives suivante : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.



Site de piégeage	Noctuelle gamma
Calonne-sur-la-Lys (62)	2 ↗
Ennetières-en-Weppes (59)	4 ↗
Haubourdin (59)	0

Botrytis (*Botrytis cinerea*)

A Ennetières-en-Weppes (59) en plein champ et à Calonne-sur-la-Lys (62) sous serre, du botrytis est présent sur des salades au stade récolte. Le botrytis est un parasite de faiblesse (tissus vieillissants ou lésés par un orage de grêle par exemple). Les conditions humides (humidité relative avoisinant les 95%), peu lumineuses (sous bâches par exemple) et les températures comprises entre 17 et 23°C lui sont très favorables. L'aération des cultures est le moyen le plus efficace contre le botrytis : si possible un débâchage d'au moins une semaine permet de diminuer le risque. La diminution des densités de plantation en début et fin de saison, le choix de parcelles aérées, un désherbage soigné et une fertilisation adaptée (ni excessive, ni déficiente), l'élimination rapide des débris végétaux en fin de culture font aussi partie des mesures prophylactiques.



Botrytis ou pourriture grise (FREDON HdF)

POIREAU

Réseau : 2 parcelles fixes

Stade : 3– 4 feuilles

Situation saine

A Violaines (62) et Wormhout (59), la situation sanitaire est saine. Très peu de thrips ont été capturés sur les plaques bleues (Aucun à Wormhout (59) et moins de 0,2 thrips par plaque et par jour à Violaines (62)).

OIGNON

Réseau : 3 parcelles fixes

Stade : Oignons de semis: stade crochet à 2 feuilles.

Taupin

Des taupins ont été observés sur la plaine de la Lys. Les taupins appartiennent à la famille des Elateridae. Ils peuvent s'attaquer à quasiment toutes les espèces de légumes et même les Brassicacées (choux, radis...), réputés moins sensibles sont parfois touchés. Les adultes sont de couleur sombre, ils mesurent 7-8 mm de long et sont capables de se retourner en sautant du dos vers le ventre. Les larves sont allongées et cylindriques, elles sont très résistantes et ont comme surnom vers fil de fer.



Larve de taupin sur pomme de terre (FREDON NPDC)



Adulte de taupin (www.insecte.org)



Taupin sur oignon (PLRN)

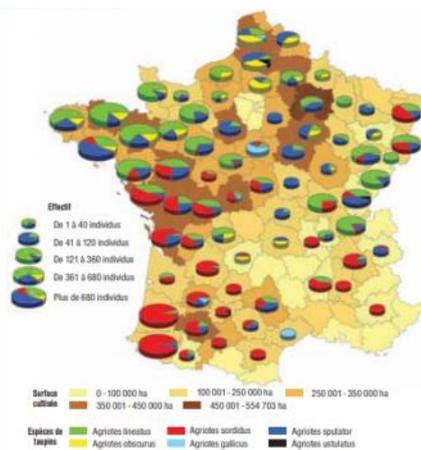
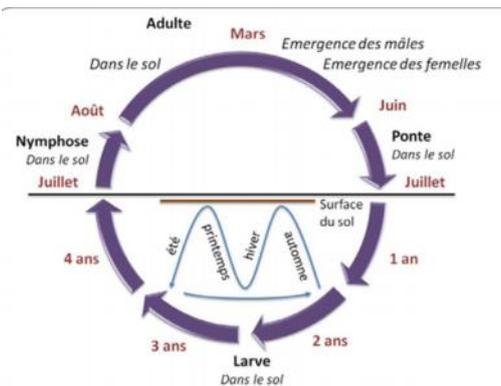


Figure 1: Répartition géographique de six espèces de taupins. Source: Étude Bayer - Inra - ARVALIS, conduite de 2005 à 2014.

Cinq espèces ont été recensées dans les Hauts-de-France: *Agriotes obscurus*, *A. sputator*, *A. lineatus*, *A. gallicus* en Pas-de-Calais et *A. ustulatus* dans la Somme. Il s'agit d'espèces à cycle long (4-5 ans).

Ce sont les larves qui occasionnent les dégâts. Elles s'attaquent principalement aux graines, aux jeunes plantes au niveau du collet et dans certains cas, aux organes souterrains comme par exemple sur les racines de carottes. Leur activité commence dès que la température du sol atteint 9°C. Leurs déplacements dépendent de la température et de l'humidité du sol: il y a généralement plus de dégâts au printemps



Cycle biologique du taupin (http://arena-auximore.fr/wp-content/uploads/2014/12/TAUPIN_WEB.pdf)

et à l'automne.

Les adultes hivernent dans le sol et émergent quand la température du sol atteint 14°C. Ils sont capables de voler jusqu'à 300 m mais ils se dispersent généralement assez peu (30 à 100 m). Les femelles pondent en moyenne 150 œufs dans les dix premiers centimètres du sol, de préférence sous couvert végétal dans des sols humides et riches en matière organique. Les prairies pluri-annuelles ou les jachères sont des sites de ponte très favorables. Les jeunes larves sont très sensibles à la dessiccation et au manque de nourriture. Les températures létales sont inférieures à 2°C et supérieures à 30°C mais comme les larves sont capables de se déplacer jusqu'à un mètre de profondeur, elles ne permettent pas d'augmenter la mortalité de larves en général.

- ◆ Éviter les cultures sensibles (salades, tomates, poireaux, carottes, oignons, Fabacées, pommes de terre...) dans les deux ans suivant le retournement d'une prairie.
- ◆ Travailler le sol de manière superficielle (binage, sarclage, griffage...) lors des périodes sèches pour ramener les œufs et les jeunes larves à la surface. Ils seront exposés à la sécheresse et aux oiseaux insectivores et autres prédateurs.
- ◆ Créer des conditions défavorables aux pontes (cultures peu couvrante et peu arrosées, réduire les apports de matières organiques, désherber soigneusement les parcelles...) pour obtenir un sol sec et nu.

Pour plus d'informations sur ce ravageur, n'hésitez pas à consulter le lien suivant : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/taupin>





Larve de mouche (des semis ou de l'oignon) (FREDON HdF)

Mouche des semis (*Delia platura*)

La mouche du semis est très présente sur certains secteurs. Sur une parcelle du secteur d'Arras, des dégâts de mouches (oignons ou semis) ont été observés. La mouche des semis est très polyphage (plus de 40 plantes hôtes) : haricot, concombre, épinard, tomate, radis, navet, oignon, poireau, pomme de terre... Les femelles apprécient les milieux humides, riches en matière organique et fraîchement travaillés. Les symptômes apparaissent en foyers, on observe des manques à la levée, et un jaunissement des plantules. Évitez de ressemer sur une parcelle détruite pour cause d'attaque importante. Attendez au moins 15 jours - 3 semaines pour laisser les adultes émerger. Les voiles anti-insectes restent la seule protection réellement efficace mais difficile à mettre en place en plein champ...



Concernant la mouche de l'oignon (*Delia antiqua*) est plus spécifique aux Alliées et en particulier à l'oignon, on observe aussi un dépérissement des jeunes plantules (sur les bulbes plus développés, on observe une pourriture molle tout autour des asticots). Les vols de mouches de l'oignon ont généralement lieu en avril-mai et en

septembre. Les femelles pondent leurs œufs à l'aisselle des feuilles, les jeunes larves pénètrent la gaine foliaire et se nourrissent aux dépens de la jeune plantule qui s'affaisse sur le sol.

Situation saine

A Richebourg (62) et Lorgies (59), la situation sanitaire est saine.

CHOUX

Réseau : 1 parcelle de choux cabus

Stade : 3-6 feuilles

Les cultures sont encore majoritairement bâchées donc à l'abri des ravageurs.



Les dégâts de gibier sont importants (FREDON HdF)

Gibier

Des dégâts de gibier sont toujours présents à Ennetières-en-Weppes (59) malgré le fait que la parcelle soit bâchée. Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. (voir partie SALADES)



Mouche du chou (*Delia radicum*)

A Gentelles (80), trois mouches du chou ont été capturées dans les pièges. Un vol est en cours, mais le risque reste faible en effet les conditions humides actuelles permettent au système racinaire de mieux résister aux attaques de mouche. Après éclosion, les larves mangent les racines et creusent des galeries dans la tige, les jeunes choux touchés vont alors faner et mourir. Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants. Le binage peut aussi aider au contrôle de la mouche du chou : la bineuse détruira les œufs de mouche ou les remontera à la surface où ils se dessècheront.

POIS

Réseau : 4 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stade : levée à 3-4 nœuds

Thrips

Pas de signalement de thrips dans le réseau. Le stade de sensibilité du pois au thrips s'étale de la levée au stade 5-6 étages foliaires. Le seuil indicatif de risque du ravageur est de 1 thrips par plante (à partir du stade 80 % de levée).



Sitone sur pois (UNILET)

Sitones

Des morsures de sitones sont observables dans certaines parcelles sans dépasser le seuil indicatif de risque de 5 encoches par plante. La période de sensibilité des pois s'étend jusqu'au stade 5-6 feuilles, au-delà les plantes sont suffisamment développées pour faire face aux attaques. Les hausses de températures annoncées pour les prochains jours seront plus favorables aux sitones.



Pucerons

Des pucerons sont signalés dans certaines parcelles sur l'ensemble des bassins de production mais en faible nombre. Aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque de 5 pucerons par extrémité de tiges avant floraison et de 10 pucerons après floraison. Les coccinelles sont également présentes. Les hausses de températures annoncées pour les prochains jours seront plus favorables. A surveiller.



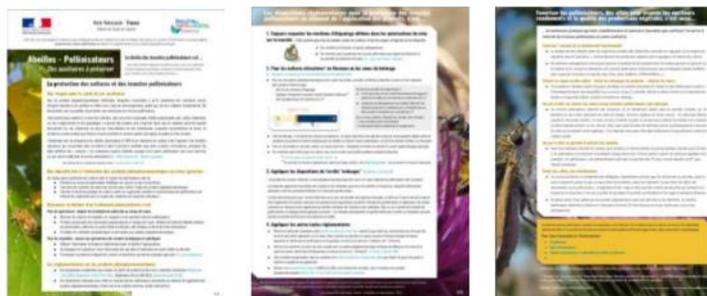
Mildiou

Deux parcelles de pois, l'une avec résistance intermédiaire et l'autre avec une variété sensible, présentent des symptômes de mildiou dans l'Aisne. Le climat actuel (humidité, faible ensoleillement et températures comprise entre 6 et 18°C) est favorable à cette maladie.



Mildiou sur pois (UNILET)

Note nationale Abeilles / Pollinisateurs : Cette note propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques. Voici [le lien](#) d'accès au document.



A l'échelle mondiale, 80 % des plantes à fleurs se reproduisent grâce à ces insectes auxiliaires et en particulier grâce aux abeilles. La préservation de la santé du cheptel apicole implique la mise en place de bonnes pratiques au niveau de la gestion des ressources alimentaires des abeilles, de la maîtrise des risques sanitaires et de l'utilisation raisonnée des produits phyto-pharmaceutiques en protection des cultures. Les pouvoirs publics ont renforcé les études écotoxicologiques, la réglementation, ainsi que les contrôles sanitaires et phytosanitaires visant à protéger les insectes pollinisateurs.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAI, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, choux : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France